

Article "Handiplage : 2 plages dédiées à Nice "

Tags de l'article:

Description :

Dans le cadre de la politique d'intégration des personnes handicapées, la ville de Nice met tout en œuvre pour faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et faire en sorte qu'une personne handicapée soit une personne comme une autre qui se déplace, travaille et profite de ses loisirs.

La ville de Nice met en place gratuitement durant l'été deux handiplages (Centenaire et Carras) permettant aux personnes handicapées de bénéficier des plaisirs de la mer et ainsi se baigner en toute sécurité.

Saison 2020 : horaires et ouvertures

Les Handiplages sont ouvertes 7 jours/7, jours fériés inclus, de 11h à 18h.

Le service est gratuit et sans réservation.

Handiplage de Carras

Ouverte du 16 juin au 10 septembre 2020

Handiplage de Centenaire

Ouverte du 1er juillet au 31 août 2020

Fermetures exceptionnelles :

- Vendredi 28 août 2020 dans le cadre de la préparation du Tour de France.
- Samedi 29 août et dimanche 30 août 2020 dans le cadre de l'organisation du Tour de France.

Services proposés

- D'une signalisation adaptée
- D'un poste de secours à proximité avec un accès pour les personnes handicapées
- D'un accueil adapté, avec des places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite à proximité des installations balnéaires, des douches, des sanitaires et des parasols
- D'un cheminement permettant d'accéder à la mer
- De fauteuils amphibies permettant aux personnes handicapées de se baigner
- De 3 à 4 handiplagistes par plage, personnels saisonniers employés par la ville pour accueillir et aider les personnes handicapées pour se baigner (transfert, mise à l'eau, douche...).

Ces handiplagistes accueillent 7 jours sur 7 (incluant les jours fériés) les personnes en situation de handicap (sans limite d'âge) sur ces deux sites aménagés.

Infos pratiques

Une possibilité de se rendre sur les sites grâce au service de transport Mobil'Azur. Inscriptions et réservations au n° vert 0 805 20 06 06. 1,50€ le trajet.

Renseignements Mission Handicap

6, rue Tonduti de l'Escarène – Nice

handicaps@ville-nice.fr

Téléphone : 04 97 13 28 24 ou 04 97 13 27 06



[Page Facebook de Mission Handicap](#)

[*Règlement Handiplages.pdf*](#)

Création le 22/06/2020